



Policy Internships and Fellowships Program
Projet des Stages et bourses en élaboration de politiques

Stages et bourses en élaboration de politiques

Renforcer les capacités
d'élaboration des politiques
publiques—un lien entre le
secteur bénévole et communautaire
et le gouvernement du Canada

Secteur bénévole et communautaire
Juin 2003

Canada



Centre for Voluntary Sector Research & Development
Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole



**University
of Victoria**

Financé par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire

Remerciements

Paula Speevak-Sladowski (Directrice de projet); Carol Silcoff (Texte); Diane Palen ComTra Inc. (Traduction);
Gregory Sreblowski de GLS dezin (Conception); Akua Schatz (Coordonnatrice de production) et Sandra Jones (Soutien administratif)

Vous pouvez vous procurer ce rapport ainsi que les rapports finaux des stagiaires et des boursiers sur les sites Web suivants :

- www.cvsrd.org
- <http://publicadmin.uvic.ca/CPSS>

Vous pouvez obtenir une copie papier de ces rapports en vous adressant à :

- admin@cvsrd.org

PRÉFACE

Le projet des Stages et bourses en élaboration de politiques (SBEP) a été lancé grâce aux efforts de nombreux particuliers et organismes qui ont contribué à concevoir et à élaborer ce projet, notamment ceux qui ont participé à la Table conjointe sur les moyens d'action de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, à la Table ronde sur les SBEP et au comité des SBEP.

À la suite de ces efforts menés aussi par d'autres et grâce à la générosité de Développement des ressources humaines Canada et de Santé Canada, le projet des SBEP a tout d'abord pris la forme d'un projet pilote comprenant neuf stagiaires et boursiers dynamiques qui ont passé l'essentiel d'une année dans un organisme d'accueil au sein du gouvernement fédéral ou du secteur bénévole.

Ce rapport final sur le projet pilote des SBEP donne des renseignements utiles sur l'origine de ce projet, ses objectifs et les résultats obtenus à la suite des neuf détachements intervenus entre des ministères du gouvernement fédéral et des organismes du secteur bénévole et communautaire. Ce rapport dresse les points saillants de l'expérience des stagiaires et des boursiers ainsi que leurs points de vue sur la valeur des SBEP et sur la manière d'améliorer la collaboration intersectorielle.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour reconnaître les efforts inlassables des stagiaires et des boursiers, de leurs supérieurs immédiats, de leurs adjoints de recherche étudiants et de leurs mentors, sans lesquels ce projet pilote n'aurait pu être réalisé. Nous aimerions également adresser nos plus vifs remerciements aux organismes subventionnaires, aux organismes d'attache et d'accueil, au personnel du Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole (CRDSB) et du Centre for Public Sector Studies (CPSS) ainsi qu'aux nombreux autres particuliers qui ont appuyé cette nouvelle initiative d'élaboration de politiques.

Ce projet pilote a constitué un excellent premier pas qui a permis de mieux faire connaître et comprendre ces deux secteurs et de resserrer leur collaboration. Avec l'aide de Développement des ressources humaines Canada, nous nous sommes lancés dans une nouvelle initiative de recrutement en vue de procéder à des échanges de personnel entre secteurs respectifs. Nous espérons que cette phase du projet des SBEP s'inspirera des succès du projet pilote et innovera dans le domaine de la réalisation de recherches stratégiques et de l'élaboration de politiques gouvernementales qui répondent aux besoins des divers partenaires et groupes d'intérêt locaux.

Susan Phillips
Directrice du CRDSB

Sharon Manson Singer
Attachée supérieure de recherche, CPSS

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ce rapport porte sur le projet pilote mis sur pied par la Table conjointe sur les moyens d'action de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, à savoir le projet pilote des Stages et bourses en élaboration de politiques (SBEP). Les SBEP, lancés en 2002, ont été financés par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et par Santé Canada et visent à favoriser l'acquisition de connaissances, d'expérience et de compétences en matière de politiques dans le secteur bénévole et au gouvernement fédéral et à aider le secteur bénévole à collaborer plus efficacement à l'élaboration des politiques gouvernementales.

Le programme des SBEP est dirigé par le Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole, initiative menée conjointement par l'Université d'Ottawa et par l'Université Carleton, en collaboration avec le Centre for Public Sector Studies de l'Université de Victoria.

Après un effort intensif de recrutement, un processus de sélection rigoureux, des placements organisés sous les auspices du programme Échanges Canada de la Commission de la fonction publique du Canada et deux semaines de formation en politique organisées dans un centre d'été par le Centre for Public Sector Studies, neuf stagiaires et boursiers ont commencé leur stage :

- **ALLAN BENTLEY**, gestionnaire du site Web *TOTAL Non-Profit Resources* (ressources sans but lucratif) de l'organisme Volunteer Hamilton a travaillé au bureau régional de Développement des ressources humaines Canada de la grande région de Hamilton et s'est intéressé à la question des sans-abri et aux moyens d'amener les différents paliers de gouvernement à collaborer.
- **DOROTHÉE GIZENGA**, conseillère en élaboration de politiques à l'Alliance des femmes d'affaires canadiennes et africaines, a effectué son stage auprès du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et a travaillé à l'élaboration des politiques canadiennes portant sur le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.
- **BARBARA HILL**, directrice de l'élaboration des politiques à la Société John Howard de l'Ontario, a effectué son stage au ministère du Solliciteur général du Canada et a participé aux travaux de réforme de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*. Elle a également effectué des recherches sur des modèles de collaboration entre secteurs bénévole et public.
- **KAREN HILL**, analyste principale des politiques à la division des Politiques et de la planification en matière de programmes de Santé Canada a obtenu un bourse pour travailler auprès de l'Association canadienne de santé publique. Elle a aidé les cadres supérieurs et les administrateurs de l'association à formuler des politiques générales et a travaillé dans le domaine de la réforme du système de santé, de l'alphabétisme et de la santé, ainsi que dans le financement de l'infrastructure de la santé publique.
- **HELEN FRIEL**, directrice, Engagement des citoyens, Service correctionnel du Canada, a effectué son stage à l'Association canadienne de justice pénale et a aidé cet organisme à accroître le nombre de ses membres et à renforcer la participation des intervenants à l'élaboration des politiques gouvernementales. Elle a joué un rôle de premier plan dans la modernisation du comité d'examen de la politique de l'association.
- **JOANNE MURRAY**, directrice générale de la Société John Howard de Moncton, a travaillé au Service correctionnel du Canada (administration régionale de Moncton). Elle a mené une étude sur l'efficacité des mécanismes permettant de renforcer et de maintenir les liens familiaux et sociaux des détenus.
- **JANICE NELSON**, conseillère aux affaires étrangères et gouvernementales, DRHC, région de la Colombie-Britannique et du Yukon, a travaillé à First Call-BC Child and Youth Advocacy Coalition, où elle a aidé les collectivités de la Colombie-Britannique à se mobiliser pour améliorer la santé et le bien-être des enfants et des adolescents.

- **AMY SEABROOKE**, gestionnaire du projet d'intendance des terres et des eaux d'Habitat faunique Canada, a effectué son stage dans deux ministères du gouvernement fédéral, soit à Environnement Canada et à Pêches et Océans Canada et a travaillé au Programme d'intendance du Canada.
- **CATHY WRIGHT**, directrice générale du Human Development Council de Saint John a fait son stage à l'unité des services stratégiques de Développement des ressources humaines Canada pour la région du Nouveau-Brunswick. Elle a travaillé au programme de perfectionnement des compétences et cherché à consolider les liens entre la collectivité et le gouvernement.

La participation au programme des SBEP a été une expérience fructueuse et enrichissante pour les stagiaires et les boursiers, l'incidence de cette participation ayant dépassé de loin, dans de nombreux cas, les objectifs convenus du programme. Les stagiaires et boursiers ont mieux compris le processus d'élaboration des politiques gouvernementales et la valeur du secteur bénévole en ce qui concerne la formulation de ces politiques. Ils ont établi de nombreux liens tant dans leur organisme d'attache que d'accueil. Ils ont également approfondi leurs connaissances et amélioré leurs compétences dans le domaine du transfert des connaissances, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de politiques, notamment en participant à divers symposiums et conférences, en évaluant les perspectives offertes par leur travail dans le cadre des SBEP (et dans certains cas, en effectuant une analyse documentaire), en organisant des ateliers et en préparant un rapport final sur leur participation au projet.

Les neuf rapports donnent collectivement un aperçu précieux des rouages du projet pilote lui-même. Certains de ses éléments comme l'institut d'été, les mentors, les adjoints de recherche étudiants, les téléconférences mensuelles et les rencontres personnelles intervenues périodiquement à l'occasion de conférences ou de

symposiums nationaux et internationaux ont contribué à l'acquisition d'une expérience d'apprentissage multiforme. On pourrait aussi citer, au nom des facteurs qui y ont contribué, un « ajustement naturel » entre les intérêts et les expériences antérieures des participants et la mission, les objectifs ou programmes des organismes d'attache et d'accueil respectifs, de bonnes relations de travail avec le supérieur immédiat, la flexibilité inhérente aux placements effectués et les diverses possibilités de réseautage au sein du gouvernement et du secteur bénévole et entre ces deux secteurs.

Les stagiaires et les boursiers ont présenté un certain nombre d'observations sur la manière d'améliorer la collaboration intersectorielle; ces observations figurent dans le rapport et des suggestions sont adressées au gouvernement fédéral, au secteur bénévole ou aux deux. Parmi ces suggestions, citons, entre autres, le respect mutuel, la liberté de communication, les possibilités d'interaction et de regroupement d'efforts, la mise sur pied de processus consultatifs constructifs et la recherche stratégique. La recommandation la plus courante est peut-être celle qui porte sur le respect nécessaire, par les deux secteurs, des codes de conduite et principes directeurs découlant de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.

En conclusion, le projet pilote des SBEP a constitué un moyen novateur de favoriser l'acquisition de connaissances, d'expérience et de compétences dans les deux secteurs et d'aider le secteur bénévole à collaborer plus efficacement à l'élaboration des politiques gouvernementales. Les bienfaits de l'expérience du projet pilote des SBEP devraient avoir de multiples effets à mesure que les stagiaires et boursiers réintègrent leurs organismes d'attache, enrichis et inspirés par leur expérience et prêts à appliquer ce qu'ils ont appris et à faire bénéficier des connaissances acquises leur propre organisme et secteur et au-delà.

TABLE DES MATIÈRES

A. INTRODUCTION	1
Aperçu général	4
Recrutement et sélection	2
Formation	3
Stages et bourses	3
B. OBSERVATIONS SUR LES STAGES ET LES BOURSES	5
Aperçu général des stages et des bourses	5
Expériences individuelles	5
C. DISCUSSION	15
Effets bénéfiques de l'expérience des SBEP	15
Projet pilote des SBEP	16
Amélioration de la collaboration intersectorielle	18
D. CONCLUSIONS	21

« En 2002, les SBEP
sont devenus un projet
ISBC, financé à hauteur de
1,1 million de dollars par
Santé Canada et par Dévelop-
pement des ressources
humaines Canada (DRHC)
(financement accordé pour
un projet pilote d'un an). »

Aperçu général

Parmi les Tables conjointes établies par l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC), la Table conjointe sur les moyens d'action s'efforce de favoriser une meilleure compréhension des défis auxquels le secteur bénévole et communautaire fait face et de trouver des façons de renforcer la capacité du secteur de répondre aux exigences que lui impose la société canadienne. Cette Table s'intéresse à trois domaines : les ressources humaines, la recherche et l'échange d'information, et les politiques¹. Ce rapport porte sur le projet pilote mis sur pied par la Table conjointe sur les moyens d'action sous la rubrique Politiques, à savoir le projet pilote des Stages et bourses en élaboration de politiques (SBEP).

En juin 2001, la Table conjointe sur les moyens d'action a organisé une consultation de la Table ronde sur les SBEP afin de préparer un programme d'échanges, qui constituerait, au départ, un projet pilote. Les participants à cette table ronde sont arrivés à la conclusion que ce projet pilote devait :

- reposer sur des modèles viables pour tous
- avoir des répercussions positives et visibles à la fois sur les décideurs et sur les intervenants
- mettre l'accent sur l'inclusivité et la diversité dans son sens le plus large
- encourager l'innovation
- favoriser le respect mutuel des objectifs, de la culture et des points forts des secteurs participants
- faire en sorte que les connaissances acquises soient transférées à d'autres secteurs

Les participants à la table ronde ont également établi quatre priorités pour le projet des SBEP :

- l'incidence sur l'élaboration des politiques
- l'élaboration de politiques multisectorielles, de la consultation à l'application concertée
- la mesure de l'efficacité des résultats et des répercussions rattachées aux politiques
- le renforcement du transfert du savoir lié à l'élaboration des politiques²

À la suite de la Table ronde, un comité de représentants du gouvernement fédéral et du secteur bénévole et communautaire a défini le projet pilote des SBEP et, après un processus d'examen, a choisi le Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole (CRDSB) pour gérer ce projet³. Le CRDSB est une initiative menée conjointement par l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa et ce projet est réalisé en collaboration avec le Centre for Public Sector Studies de l'Université de Victoria.

En 2002, les SBEP sont devenus un projet ISBC, financé à hauteur de 1,1 million de dollars par Santé Canada et par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) (financement accordé pour un projet pilote d'un an). Le projet des SBEP avait pour objectif de favoriser l'acquisition de connaissances, d'expérience et de compétences en matière de politiques dans le secteur bénévole et au gouvernement fédéral et d'aider le secteur bénévole à collaborer plus efficacement à l'élaboration des politiques gouvernementales.

¹ Site Web : http://www.vsi-isbc.ca/fr/joint_tables/capacity/index.cfm

² Rapport de consultation de la Table ronde sur les SBEP, Table conjointe sur les moyens d'action, Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Site Web : http://www.vsi-isbc.ca/fr/joint_tables/capacity/roundtable_report/doc1.cfm

³ Site Web : http://www.vsi-isbc.ca/eng/joint_tables/capacity/policy_piaf.cfm

Recrutement et sélection

Des communiqués de presse publiés par l'Université Carleton⁴ et par l'Université de Victoria ont annoncé

« Cet effort de recrutement intensif a suscité un intérêt considérable parmi les dirigeants et gestionnaires d'organismes bénévoles et de ministères fédéraux qui cherchaient à favoriser la compréhension intersectorielle. »

cette initiative; les postulants, qui deviendraient soit stagiaires soit boursiers, devaient venir des diverses régions du Canada et de milieux de travail différents :

a) les *stages* sont des stages opérationnels intégrés portant principalement sur l'élaboration de politiques gouvernementales; le stagiaire est intégré à une équipe de travail existante au sein de laquelle on lui confie des

tâches courantes; et b) les *bourses* sont remises pour réaliser des projets de recherche indépendants dans des domaines précis; le boursier collabore avec les équipes de travail, mais n'en fait pas partie. Les formulaires de demande et les détails avaient été affichés sur les sites Web des organismes respectifs.

Le Secrétariat du secteur bénévole et communautaire de l'ISBC a envoyé un avis à plus de 4 000 organismes bénévoles qui avaient assisté aux consultations de l'ISBC, tandis que le CRDSB a demandé à 24 coalitions du secteur bénévole local, provincial et territorial d'envoyer un avis à leurs membres. En outre, le Regroupement des organisations nationales bénévoles (ONB) a publié un avis sur son site Web à l'intention de ses membres, une campagne de publicité a été menée dans le secteur public par DRHC (agents de programme de la Table sur les moyens d'action), une annonce payée a été placée sur le site Web de Charity Village et des lettres et avis ont été envoyés à d'autres organismes du secteur bénévole et communautaire.

Cet effort de recrutement intensif a suscité un intérêt considérable parmi les dirigeants et gestionnaires d'organismes bénévoles et de ministères fédéraux qui cherchaient à favoriser la compréhension intersectorielle.

Les personnes recherchées devaient satisfaire aux exigences suivantes :

- posséder au moins cinq ans d'expérience
- détenir un baccalauréat ou avoir une expérience professionnelle pertinente
- être considérées comme des chefs de file dans leur domaine
- montrer comment leur participation améliorerait les moyens d'action de leurs secteurs respectifs en matière de politiques gouvernementales

Les 32 demandes retenues ont été adressées au comité de sélection, qui comprenait la directrice et le directeur général du CRDSB, l'attachée supérieure de recherche du Centre for Public Sector Studies et un représentant de DRHC, du Centre de recherches pour le développement international et de l'Association professionnelle des cadres (APEX). Le comité de sélection a tenu compte de la qualité des demandes présentées (clarté et exhaustivité, antécédents et expérience, définition du projet et alignement sur les objectifs du projet et aptitude à transférer les connaissances acquises comme en témoigne la participation à des réseaux et à des coalitions) ainsi que de la diversité géographique, de l'éventail des questions d'intérêt et d'une participation équilibrée entre le secteur public et le secteur bénévole⁵.

Dix stagiaires et boursiers provenant de divers organismes bénévoles et ministères du gouvernement fédéral qui possédaient une vaste expérience des politiques gouvernementales dans plusieurs domaines dont la santé, l'environnement, la protection de la jeunesse, le commerce, la justice et le développement communautaire, ont été choisis. Neuf personnes ont mené à bien le projet pilote.

⁴ Site Web : <http://www.carleton.ca/duc/newsrels/volexch.html>

⁵ Référence : *Policy Internships and Fellowships Pilot Project – Six-Month Report*, décembre 2002. Document inédit préparé par le Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole, décembre 2002.

Formation

À l'été 2002, les stagiaires et boursiers retenus, ainsi que les organismes subventionnaires et des représentants du secteur bénévole et des universités, ont participé à un stage intensif de dix jours organisé par le Centre for Public Sector Studies. Le but recherché était de trouver des moyens d'action pour élaborer des politiques et de favoriser la compréhension entre secteurs. Les ateliers portaient sur les sujets suivants : « Processus d'élaboration de politiques dans le secteur bénévole et le secteur fédéral »; « Gérer les intervenants »; « Financement et engagement de dépenses »; « Éthique et défense des intérêts »; « Gestion du rendement et transparence » et « Tendances futures ».

Les stagiaires et boursiers peuvent présenter à l'Université de Victoria ou à l'Université d'Ottawa une demande de crédits pour études supérieures ou une demande de certificat en analyse de politiques du secteur bénévole ou public.

Stages et bourses

Les placements ont été organisés sous les auspices d'Échanges Canada de la Commission de la fonction publique du Canada. Selon les modalités de ce programme, les participants étaient parrainés par leur organisme « d'attache », continuaient d'être employés (et rémunérés) par cet organisme et réintégraient leur service d'attache après leur détachement.

Le projet pilote des SBEP a financé le stage susmentionné à l'institut d'été du Centre for Public Sector Studies ainsi que la participation des stagiaires et boursiers à la conférence de l'Association for Research on Nonprofit Organizations and Voluntary Action (ARNOVA) qui s'est déroulée à Montréal à l'automne 2002; à un symposium national intitulé : « Vers l'avant : Lier la pratique et la recherche avec le secteur bénévole », coparrainé par le

CRDSB, le Centre canadien de philanthropie et le Regroupement des ONB en janvier 2003; et au Congrès sur les politiques sociales canadiennes qui aura lieu à Ottawa en juin 2003. Le CRDSB avait également pris des dispositions pour que les stagiaires et boursiers se familiarisent avec le site intranet du projet et avait organisé des échanges d'apprentissage électronique et par téléconférence (mensuels), recruté des adjoints de recherche étudiants provenant de diverses disciplines pour travailler avec les stagiaires et les boursiers, participé au recrutement d'un mentor pour le stagiaire ou le boursier placé dans l'organisme d'accueil, organisé une réunion des participants après la conférence ARNOVA à Montréal et continué de fournir une aide aux adjoints de recherche, aux mentors, aux stagiaires et aux boursiers pendant toute la durée du placement (automne 2002-été 2003).

Les stagiaires et les boursiers ont préparé un rapport final portant sur leur détachement. Ils échangeront les connaissances qu'ils ont acquises (dont les points saillants sont présentés dans la partie suivante de ce rapport) avec des collègues du secteur public et du secteur bénévole et des universitaires, à l'occasion de la vitrine d'exposition des SBEP qui est intégrée au Congrès sur les politiques sociales canadiennes susmentionné qui se déroulera en juin 2003. Le transfert des connaissances acquises devrait se poursuivre une fois que les participants auront réintégré leur organisme d'attache, par la mise sur pied de mécanismes de diffusion interne, la création de liens, la participation aux travaux d'associations et le maintien du dialogue intersectoriel.

En mai 2003, le CRDSB a annoncé qu'il recruterait au moins 15 stagiaires et boursiers subventionnés par DRHC. La date limite de dépôt de la demande a été fixée au 2 juin.

« Les neuf stagiaires et boursiers devaient préparer un rapport final sur leur expérience, y compris des détails sur leurs antécédents et intérêts, sur les organismes d'attache et d'accueil, sur le contexte du programme, sur leur placement et sur leurs réalisations. »

OBSERVATIONS SUR LES STAGES ET LES BOURSES

Aperçu général des stages et des bourses

Neuf personnes, soit trois boursiers et six stagiaires, ont participé au projet des SBEP. Les six organismes bénévoles d'attache et les trois organismes bénévoles d'accueil représentaient une vaste gamme d'intérêts (femmes d'affaires canadiennes et africaines, réinsertion des délinquants et prévention du crime, conservation des terres et des eaux et développement humain dans le cas des organismes d'attache d'une part, et santé publique, justice pénale et santé, et bien-être de l'enfance et de la jeunesse dans le cas des organismes d'accueil d'autre part) ainsi qu'une grande diversité géographique (différentes villes et provinces à l'échelle du Canada). Les ministères fédéraux d'attache étaient DRHC (région de la Colombie-Britannique et du Yukon), le Service correctionnel du Canada (SCC) (engagement des citoyens) et Santé Canada (Bureau du secteur bénévole) et les organismes d'accueil étaient DRHC (Centre des ressources humaines de Hamilton et bureau régional du Nouveau-Brunswick), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) (développement de la politique étrangère), Solliciteur général Canada (politiques correctionnelles), le Service correctionnel du Canada (administration régionale de Moncton) ainsi qu'Environnement Canada (Service canadien de la faune) et Pêches et Océans Canada (secteur des océans), jumelés pour l'occasion.

Les neuf stagiaires et boursiers devaient préparer un rapport final sur leur expérience, y compris des détails sur leurs antécédents et intérêts, sur les organismes d'attache et d'accueil, sur le contexte du programme, sur leur placement et sur leurs réalisations. En outre, ils devaient inclure une brève analyse bibliographique (s'il y avait lieu), établir des comparaisons entre le secteur bénévole et le secteur public et offrir leur point de vue sur les deux secteurs, en tant que partenaires de l'élaboration des politiques gouvernementales. Collectivement, ces rapports renferment de précieux renseignements et observations sur ces deux secteurs et sur les possibilités d'une collaboration future.

Les points saillants de ces rapports sont présentés (ci-dessous) de trois points de vue différents : les expériences de chacun; des observations sur le projet pilote des SBEP en général; et, de façon plus exhaustive, (au-delà des SBEP), des observations sur les moyens d'améliorer la collaboration intersectorielle.

Expériences individuelles

ALAN BENTLEY est gestionnaire du site Web *TOTAL Non-Profit Resources* (ressources sans but lucratif) de l'organisme Volunteer Hamilton, qui offre une aide soutenue à des organismes bénévoles communautaires et aux organismes membres, en cherchant à assurer un leadership communautaire par le bénévolat. En demandant une bourse dans le cadre du projet des SBEP, il cherchait à mieux comprendre le processus menant aux politiques du gouvernement fédéral, à renforcer le rôle que pouvaient jouer les organismes bénévoles et à trouver les moyens les plus fructueux de participer à l'élaboration des politiques. Son stage, effectué au Centre des ressources humaines de Hamilton (DRHC) avait pour but d'évaluer les stratégies de consultation communautaire et d'engagement des citoyens ainsi que les modèles de collaboration servant à mettre en oeuvre l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) dans la ville de Hamilton (Ontario).

L'IPAC, programme pilote devenu la pierre angulaire de l'Initiative nationale pour les sans-abri de DRHC, a été conçu pour trouver une solution communautaire au problème des sans-abri. DRHC a demandé à la Ville de Hamilton (par l'intermédiaire de son service de santé sociale et publique) de gérer le programme IPAC dans la municipalité. Les autres protagonistes étaient le Conseil de planification sociale et de recherche de Hamilton-Wentworth, qui était chargé du plan d'action communautaire, le Community Advisory Board (conseil consultatif communautaire), qui regroupait divers partenaires communautaires et qui était chargé de présenter des recommandations sur l'engagement des dépenses de la Ville, et des organismes communautaires de prestation de services financés par l'IPAC.

Le projet de recherche de M. Bentley portait sur trois activités de collecte de renseignements : des entrevues avec des représentants des organismes susmentionnés ainsi qu'avec des membres de groupes d'intérêt locaux et quelques universitaires; une analyse documentaire portant notamment sur la théorie, la recherche et les processus

« Mon rôle m'a également permis, au besoin, de faire des recherches sur certaines activités et certains sujets. »

de consultation communautaire et d'engagement des citoyens ainsi que sur des modèles ou théories de collaboration et de partenariat; et la participation à certains forums, colloques et ateliers sur la collaboration, la consultation et les sans-abri. Il a également participé à plusieurs comités se rattachant aux sans-abri, notamment : le conseil consultatif communautaire susmentionné (membre d'office); le Food, Shelter and Housing Advisory Committee (comité consultatif sur l'alimentation, l'hébergement et le logement), qui rend compte au comité bénévole de coordination des services sociaux et de santé publique de la Ville de Hamilton; le comité d'évaluation de l'IPAC (rapport d'étape); et le comité et le sous-comité des politiques chargés de la prévention, de la sensibilisation, des choix et de l'éducation (PACE). Ce comité forme les professionnels de la santé et sensibilise le public aux effets de l'alcool sur le fœtus.

Grâce à la bourse qu'il a obtenue dans le cadre du projet des SBEP, M. Bentley a réussi à mieux comprendre ce qui assure le succès des consultations publiques, y compris des attentes claires en ce qui concerne l'utilisation des renseignements tirés des consultations menées, une stratégie inclusive pour assurer une consultation représentative et un examen du processus de consultation en vue de bâtir la confiance, de maintenir un dialogue bilatéral et de parvenir à un processus crédible, transparent et légitime. Il comprend également mieux le processus de prise de décisions des organismes du secteur bénévole et du gouvernement fédéral et la façon dont ce dernier peut faire participer les organismes bénévoles à l'élaboration des politiques gouvernementales.

HELEN FRIEL est directrice de l'engagement des citoyens au Secteur de l'engagement communautaire du Service correctionnel du Canada. Dans le cadre du

mandat du SCC, ce secteur favorise le développement des capacités communautaires et reflète le point de vue du SCC selon lequel les citoyens et les organismes qui comprennent la

nécessité d'offrir des activités complémentaires et offrent de telles activités, et qui aident, conseillent et établissent un réseau d'entraide apportent des atouts particuliers aux programmes et services qui contribuent

à assurer la sécurité du public en tentant de prévenir le crime et en favorisant la réinsertion des délinquants. Son intérêt pour le projet pilote des SBEP est né de ses 23 ans d'expérience au SCC, de sa participation à l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) dès sa création, d'activités de bénévolat effectuées dans le domaine de la justice sociale et de son désir d'explorer les synergies possibles entre le secteur bénévole et le gouvernement. Elle avait déjà assisté à des congrès parrainés par l'Association canadienne de justice pénale (ACJP) et à des réunions avec cet organisme pour discuter de financement et d'autres questions qui intéressaient tout particulièrement le secteur bénévole et son ministère.

L'ACJP est un organisme national bénévole indépendant qui regroupe tous les éléments du système de justice pénale, y compris le grand public, et qui vise à promouvoir un débat éclairé et responsable afin de contribuer à la définition d'un système de justice plus humain, plus équitable et plus efficace au Canada. Cette association offre des publications, organise des conférences et des congrès, se constitue une base d'adhérents la plus représentative possible et finance divers comités chargés d'étudier des domaines d'intérêt particuliers au sein de l'organisme national. Le stage effectué par M^{me} Friel à l'ACJP avait pour but de revitaliser le comité d'examen des politiques, d'augmenter et de diversifier le nombre d'adhérents, de contribuer à définir les questions d'actualité, d'améliorer la confiance et d'encourager un partenariat entre le gouvernement et l'ACJP. M^{me} Friel a géré et coordonné les travaux du comité d'examen des politiques et a contribué à créer un programme de mentorat au sein de l'ACJP en jumelant de nouveaux membres à des membres plus expérimentés dans le domaine de la préparation de documents de politique. Sous sa supervision, le comité a produit plusieurs mémoires sur des textes législatifs (ayant trait aux condamnations avec sursis, à la décriminalisation du cannabis et au registre des délinquants sexuels) présentés devant le Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes. Elle assurait la liaison avec le greffier du comité permanent pour que les documents soient présentés en temps voulu et pour organiser les comparutions de l'ACJP devant le comité.

Helen Friel a participé activement au *Bulletin*, qu'elle a contribué à présenter de façon à sensibiliser davantage les membres de l'ACJP aux priorités actuelles de l'organisme. Elle a été animatrice et rapporteure d'ateliers à une conférence parrainée conjointement par l'ACJP et le SCC sur la justice réparatrice et a participé à la planification et à l'organisation de la prochaine conférence de l'ACJP qui aura lieu en novembre 2003. Elle a représenté l'ACJP à un certain nombre de réunions, y compris à la réunion commune du SCC et des Associations nationales intéressées à la justice criminelle (ANIJC), à la Table ronde sur les services correctionnels du ministère du Solliciteur général, autre réunion parrainée par l'ANIJC et qui portait sur l'inclusion et la diversité sociales dans le domaine de la justice pénale, ainsi qu'au colloque de recherche de Solliciteur général Canada intitulé « Le Canada à la rencontre de l'Amérique ».

M^{me} Friel a réintégré le SCC avec une meilleure compréhension des secteurs bénévole et public et en particulier en sachant mieux comment ces deux secteurs collaborent à l'élaboration des politiques, à la conception des programmes et à la prestation de services. En contribuant à renforcer les liens entre son ministère et le secteur bénévole, M^{me} Friel a poursuivi le travail du secteur de l'engagement des citoyens en renforçant les capacités des organismes bénévoles et en avançant sur la voie du changement social nécessaire pour améliorer la sécurité publique et, indirectement, la qualité des autres aspects de la vie des citoyens canadiens.

DOROTHÉE GIZENGA est conseillère en élaboration de politiques à l'Alliance des femmes d'affaires canadiennes et africaines (AFACA), une mutuelle à but non lucratif chargée de renforcer les liens commerciaux entre le Canada et les pays africains et, en particulier d'ouvrir le commerce et l'investissement aux entrepreneures. Forte de son expérience en bénévolat communautaire dans des organismes à but non lucratif et de ses sept années passées au gouvernement de l'Ontario, M^{me} Gizenga, fondatrice de l'AFACA, a reconnu l'importance, aux yeux de son organisme, du plan d'action pour l'Afrique préparé par les pays du G8 en réponse au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

qui avait été présenté aux pays du G8 par des dirigeants africains. La possibilité de faire un stage au Centre canadien de développement de la politique étrangère du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international était intéressante, étant donné que le Centre avait financé la préparation, par l'AFACA, d'un exposé d'options stratégiques examinant les politiques du Canada envers l'Afrique et que l'AFACA avait participé au Forum national pour l'Afrique à Toronto qui avait été organisé par le Centre. Ce centre a pour mandat de recueillir l'avis public sur la politique

étrangère, en organisant des tables rondes, des discussions sur l'élaboration de la politique étrangère, le Forum annuel national sur les relations internationales du Canada et un colloque annuel d'étudiants diplômés. Le Centre atteint ses objectifs en collaborant avec des universités, des organismes non gouvernementaux (ONG), des associations de chefs d'entreprise et d'autres.

Au cours de son stage, M^{me} Gizenga a réussi à mieux comprendre, en contribuant aux travaux du Centre, comment le secteur bénévole pouvait participer à l'élaboration de la politique étrangère. Elle a été rapporteure d'une table ronde Canada-Norvège, d'une discussion sur l'Islam, l'Iraq et la politique étrangère américaine, et d'une consultation communautaire sur la politique étrangère avec le ministre à Montréal (elle a été rapporteure des présentations de groupes et des interventions publiques). Elle a également participé à la planification et à l'organisation du dialogue sur la politique étrangère lancé par le ministre en janvier 2003. M^{me} Gizenga a contribué à un exposé présenté devant des diplômés de l'École Norman Patterson (Université Carleton) et a présidé une séance sur le commerce et le développement international à la conférence de la division de Halifax de l'Institut canadien des affaires internationales ainsi que le comité « *Halifax Dialogues* ». Dans le cadre des efforts de sensibilisation du Centre, M^{me} Gizenga a présenté des exposés devant deux universités (Université de Montréal

« Ce stage a permis de faire de l'organisme d'attache un partenaire viable pour le gouvernement en ce qui concerne l'élaboration des politiques... »

et Université McGill) et devant cinq ONG de la région de Montréal. Elle a également analysé des propositions de financement public soumises au Centre.

M^{me} Gizenga n'a pas réussi à atteindre son objectif, qui était d'en apprendre davantage sur l'élaboration de politiques dans le domaine du commerce et de l'investissement, de préparer la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique et de définir le cadre d'une participation éventuelle, fait attribuable en partie à l'accent mis par le Centre sur la politique étrangère. Elle a cependant réussi à mener des recherches sur le Plan d'action pour l'Afrique et a pu assister, à titre d'observatrice, aux réunions avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), avec le Bureau pour l'Afrique du MAECI et avec divers ONG qui ont participé aux consultations sur la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique, et assister à divers événements de réseautage et exposés sur le commerce et l'investissement. Elle est également allée en Éthiopie assister à la conférence sur l'établissement du profil du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Tant M^{me} Gizenga que son organisme ont tiré profit de ce stage qui leur a permis de mieux comprendre le rôle que jouent le MAECI et l'ACDI dans l'élaboration des politiques et les problèmes qui sont les leurs; elle a aussi pu participer directement aux processus du Centre pour l'engagement des citoyens en matière de politique étrangère, se sensibiliser au rôle du secteur bénévole dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique et mesurer l'engagement pris par le gouvernement à l'égard de ce plan. En particulier, ce stage a permis de faire de l'organisme d'attache de M^{me} Gizenga un partenaire viable du gouvernement, dans le domaine de l'élaboration de politiques concernant l'Afrique et la mise en œuvre du plan d'action.

BARBARA HILL est directrice de l'élaboration des politiques à la Société John Howard de l'Ontario. La SJH de l'Ontario a pour mission d'œuvrer en faveur de

solutions productives, justes et humanitaires à la criminalité et à ses causes. Les 17 sociétés affiliées à la SJH de l'Ontario offrent des services directs, alors que la

« J'ai acquis de nouvelles compétences et connaissances... »

Société s'intéresse, au-delà des questions et des préoccupations locales, à l'éducation et à l'amendement des détenus. M^{me} Hill est fermement résolue à aider le client en milieu correctionnel et à créer un cadre général et de services au sein duquel ceux qui enfreignent la loi peuvent devenir des membres productifs et utiles de la société. Dans ce contexte, elle veut trouver des moyens appropriés et efficaces permettant à son organisme de participer à l'élaboration des politiques gouvernementales en instituant un dialogue avec le gouvernement. Dans le cadre du projet des SBEP, elle a accepté un stage d'analyste principale de la politique auprès de la Direction des politiques correctionnelles du ministère du Solliciteur général du Canada car ce poste lui permettait, semble-t-il, d'en savoir davantage sur l'élaboration des politiques gouvernementales et de pouvoir y participer.

La réforme de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC) l'a aidée à découvrir le processus d'élaboration des politiques gouvernementales (en l'espèce, savoir rédiger un projet de loi, demander des crédits au Conseil du Trésor et gérer le processus législatif). Ainsi, M^{me} Hill a participé aux séances et aux réunions de rédaction organisées pour résoudre certains points litigieux, a préparé le document d'information sur le projet de loi qui comprenait une analyse article par article ainsi qu'une mise à jour, accompagnée des documents d'information connexes, des réactions du gouvernement aux recommandations présentées par le Comité permanent de la justice et des droits de la personne après l'examen par ce comité de la loi; elle a aussi rédigé un article à l'occasion du 10^e anniversaire de la LSCMLC qui a été publié dans le numéro de décembre 2002 du *Bulletin*, publication de l'Association canadienne de justice pénale. En compagnie d'un collègue analyste, elle a assisté, à titre d'observatrice, aux audiences de la Cour suprême ainsi qu'aux audiences du comité permanent susmentionné en rapport avec ses responsabilités professionnelles. Elle a également assisté à une conférence de deux jours organisée par le ministère qui s'intitulait : « Pratiques efficaces en matière de mise en liberté sous condition et de réinsertion sociale ».

Deux autres dossiers lui ont été confiés au cours de ce stage : la Table ronde sur les services correctionnels et la prévention du crime. À cette table ronde (cadre de discussion entre le ministère et 14 organismes nationaux bénévoles), M^{me} Hill a notamment préparé les documents de travail pour le personnel du ministère, pour le ministre et pour d'autres membres de la classe politique. En ce qui concerne la prévention du crime, M^{me} Hill a représenté sa direction au Groupe de travail sur la prévention du crime au sein du Portefeuille, s'est tenue au courant des sujets qui intéressaient la direction et y a répondu et a préparé un énoncé de vision décrivant le rôle joué par les services correctionnels dans la prévention du crime (ce document sera sous forme d'ébauche d'ici la fin du stage). Outre ses responsabilités professionnelles, M^{me} Hill a assisté à des conférences et à des forums qui lui ont permis d'en apprendre davantage sur l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, sur les ressources de recherche axées sur le secteur bénévole et sur les questions propres aux organismes à but non lucratif.

Tout au cours de son stage, M^{me} Hill a appris à mieux comprendre le processus d'élaboration des politiques, qu'elle espère utiliser (transmettre) à son retour à la SJH de l'Ontario, en trouvant des moyens qui permettraient à la Société John Howard, à l'échelon local, provincial et national, ainsi qu'à d'autres organismes du secteur bénévole, de contribuer plus efficacement à ce processus. Elle a su créer des rapports et établir des contacts au sein de la Sous-direction des politiques sur les questions correctionnelles fondés sur le respect et la confiance mutuelle, et elle prévoit préserver ces contacts importants lorsqu'elle réintégrera la SJH de l'Ontario. Enfin, elle espère pouvoir mieux faire connaître, au sein de son organisme d'attache, la valeur du travail effectué par l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire ainsi que l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire, le Code pour le dialogue sur les politiques et le Code de bonnes pratiques de financement.

KAREN HILL est analyste principale des politiques à la Division des politiques et planification du Bureau du secteur bénévole (BSB) à Santé Canada. Parmi ses responsabilités, le BSB est chargé de la mise en oeuvre du plan établi par Santé Canada pour nouer des liens avec les organismes bénévoles nationaux de santé et de l'application de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques au ministère, et il gère sa participation à l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Le bureau octroie également des subventions

de développement à des organismes bénévoles nationaux de santé et finance le Comité consultatif des ministres sur le secteur bénévole. Ce sont les 15 années d'expérience accumulées par M^{me} Hill dans le secteur bénévole (organismes de planification sociale), son désir d'instaurer un dialogue entre le gouvernement et le secteur bénévole sur le rôle de la collectivité en ces temps nouveaux (après le 11 septembre) et son emploi dans un service de Santé Canada qui avait contribué à mettre sur pied le projet pilote des SBEP qui l'ont amenée à s'intéresser à un stage dans le cadre de ce projet pilote. Elle a été attirée par l'Association canadienne de santé publique (ACSP), qui est une association nationale bénévole à but non lucratif établie depuis de nombreuses années, dont la base réunit plus de 25 sciences de la santé ainsi que le grand public, et qui est un protagoniste clé dans les partenariats établis avec les ministères du gouvernement fédéral et provinciaux et les organismes internationaux, les ONG et le secteur privé, ainsi qu'un chef de file dans la défense des principes de santé publique que sont la prévention des maladies, la promotion et la protection de la santé et une politique gouvernementale vigoureuse.

À l'origine, M^{me} Hill avait obtenu une bourse de recherche pour établir un profil des ressources existantes, mais, en raison de l'insuffisance des ressources financières pour effectuer ce travail, ce poste s'est transformée en bourse combinant des activités de recherche et des fonctions

« Cette bourse a été une occasion précieuse pour moi, fonctionnaire fédérale, de mieux comprendre la valeur du secteur bénévole... »

d'analyste des politiques. Elle a aidé les cadres supérieurs et les membres du conseil d'administration à définir la politique générale de l'organisme, mais elle a aussi contribué à des dossiers comme la réforme du système de santé (dont la Commission [Romanow] sur l'avenir des soins de santé au Canada et l'infrastructure de la santé publique), la rédaction de la réponse au budget fédéral, des activités de sensibilisation découlant des réunions de ministres et de premiers ministres provinciaux et la formation du Conseil de la santé. Sur le plan de l'élaboration des politiques, M^{me} Hill a rédigé des ébauches de communiqués de presse et de lettres adressées au premier ministre et aux ministres de la santé fédéral et provinciaux et défini une méthode permettant de recenser les ressources financières engagées dans l'infrastructure de la santé publique. Elle a également contribué à l'élaboration conceptuelle de la deuxième conférence canadienne sur l'alphabétisation et la santé et d'une nouvelle activité sur les changements climatiques et leurs effets sur les enfants et les personnes âgées et elle participera à la planification de la conférence nationale de l'ACSP, à la réunion du conseil d'administration et à un groupe de réflexion sur l'avenir de la santé publique à la mi-mai.

Le placement de M^{me} Hill lui a donné une occasion inestimable de mieux comprendre, de son point de vue de fonctionnaire, l'utilité du secteur bénévole, ses contributions et les pressions qui s'exercent sur ce secteur. Elle est devenue plus consciente des facteurs qui améliorent le rôle du secteur bénévole dans l'élaboration des politiques gouvernementales, comme la collaboration entre organismes bénévoles, l'interdépendance entre disciplines et secteurs, une mission et des priorités claires, un personnel s'intéressant à la politique gouvernementale, une perspective large et durable sur l'élaboration de politiques et des études sur la manière dont le secteur bénévole gère ses rapports, éléments qui ne sont pas nécessairement reconnus par les organismes subventionnaires publics. Elle comprend également mieux comment le gouvernement peut associer de façon plus productive le secteur bénévole à l'élaboration de la politique gouvernementale ainsi que les effets de cette association sur la planification, la responsabilité de la gestion et le financement.

JOANNE MURRAY est directrice générale de la Société John Howard du Grand Moncton, un organisme communautaire à but non lucratif membre d'une fédération qui regroupe 55 organismes locaux, provinciaux et nationaux oeuvrant dans le domaine de la prévention du crime. Comme son organisme commençait à étudier des questions de plus en plus vastes et systémiques et à se pencher sur les moyens efficaces qu'il pourrait prendre pour avoir de l'influence sur la politique à l'échelon local et national, M^{me} Murray et son organisme ont accepté l'offre d'une bourse du Service correctionnel du Canada pour mener des recherches sur l'efficacité des mécanismes permettant de renforcer et de maintenir les liens familiaux et sociaux des détenus.

L'étude de M^{me} Murray, qui a porté sur une cinquantaine de détenus et une cinquantaine de membres de leur famille, examinait les effets que les visites familiales ont sur le maintien des liens familiaux. Ce rapport sera présenté à l'administration régionale du SCC et au conseil d'administration de la Société John Howard et sera distribué aux principaux intervenants du SCC, aux ministères provinciaux intéressés et aux organismes communautaires qui travaillent avec les familles de délinquants. Les points saillants de ce rapport seront présentés à la conférence « Focusing on the Family: Partnerships for Success » qui aura lieu à Kingston (Ontario) en mai prochain et à l'assemblée générale annuelle du Regroupement d'aide aux familles des détenu(e)s en juin. Trois autres projets ont été réalisés au cours de ce placement :

la création d'une trousse de vérification permettant de vérifier si les directives de programme du SCC sont respectées; l'établissement de statistiques bisannuelles sur la

prestation de programmes, par district, dans le Canada atlantique et la création d'une coalition d'organismes communautaires et de ministères fédéraux s'intéressant aux problèmes sociaux qui mènent à la criminalité.

« J'ai apprécié chaque instant de ce stage et je me réjouis à la perspective de réintégrer la Société John Howard... »

D'autres résultats positifs ont également été enregistrés, dont la création de relations de travail productives avec un adjoint de recherche, ce qui a permis de faire avancer un projet pilote auquel la SJH a participé et qui s'est soldé par la préparation d'un document signé des deux auteurs sur les relations entre le gouvernement et le secteur bénévole, document envoyé au journal de recherche du SCC. La coalition susmentionnée est devenue un moyen efficace pour le gouvernement et le secteur bénévole de se découvrir mutuellement. La participation de M^{me} Murray au symposium national susmentionné « Vers l'avant » en janvier 2003, qui a adopté le concept d'une « communauté d'apprentissage », l'a poussée, en sa qualité de membre du sous-comité de recherche du groupe Concertation sur les politiques au Nouveau-Brunswick, à organiser un dialogue avec les universités, le gouvernement et les organismes bénévoles sur d'éventuels partenariats de recherche, et à y participer.

M^{me} Murray réintègre la SJH de Moncton en connaissant mieux le secteur bénévole et les diverses questions qui l'intéressent, en ayant une meilleure idée des techniques et du bien-fondé de la recherche participative et collaborative, en comprenant davantage les politiques liées à l'établissement de programmes dans son domaine, en ayant forgé des liens solides avec le SCC et d'autres protagonistes dans le domaine de la prévention du crime, en se rendant compte des synergies entre le gouvernement, les organismes bénévoles et les universités dans le domaine de la recherche et en ayant acquis une connaissance concrète de l'élaboration des politiques gouvernementales et un sentiment de fierté envers le professionnalisme et la valeur du travail effectué dans le secteur bénévole.

JANICE NELSON, conseillère aux Affaires étrangères et gouvernementales à DRHC (région de la Colombie-Britannique et du Yukon), est chargée de gérer une entente de partage des coûts pour améliorer l'employabilité des personnes handicapées. Elle contrôle également

les politiques fédérales et provinciales qui ont des répercussions sur les enfants et les familles. Le stage qui lui a été proposé à First Call-BC Child and Youth Advocacy Coalition est intervenu au moment où l'entente de partage des coûts qu'elle administrait venait de prendre fin et où son bureau régional subissait une restructuration. Compte tenu de la solidité de ses antécédents professionnels et personnels dans le domaine des services et des problèmes propres à l'enfance, sujet auquel elle s'intéresse vivement, elle a accueilli avec plaisir la possibilité d'aider First Call, une coalition intersectorielle et apolitique regroupant des particuliers et des organismes, à lutter pour améliorer la santé et le bien-être des enfants et des jeunes dans certaines collectivités de Colombie-Britannique en faisant adopter des textes législatifs, des politiques et des pratiques.

Entre autres réalisations, M^{me} Nelson a participé à l'élaboration d'un énoncé de vision sur le développement des jeunes enfants en Colombie-Britannique et a apporté son aide à une table ronde sur ce même sujet dans le Lower Mainland. Elle a également participé à une coalition sur le développement des jeunes enfants dans la grande région de Victoria. En collaboration avec le Human Early Learning Partnership, projet de recherche basé à l'Université de la Colombie-Britannique, First Call a organisé un forum de deux jours sur le développement des jeunes enfants, M^{me} Nelson en étant la principale personne-ressource. À l'occasion de ce forum, elle a préparé un atelier sur le plan d'action élaboré par First Call (« clés du succès - Keys to Success ») pour les enfants et familles en bonne santé. Elle a également été chargée d'élaborer un cadre de travail, avec ses partenaires de la coalition, pour guider les activités de First Call liées aux besoins des enfants de six à douze ans. Ce document a été présenté au cours d'une réunion de la coalition First Call et, une fois achevé et adopté par les partenaires

« ... Une fois à la retraite..., j'entends utiliser ces divers contacts pour me permettre de participer à la résolution de ces problèmes, soit comme bénévole soit à temps partiel... »

de la coalition, il sera distribué à de hauts fonctionnaires, à des chercheurs et à d'autres intervenants. M^{me} Nelson a mis au point un atelier sur le régime politique fédéral et son processus d'élaboration des politiques, atelier qu'elle a donné à deux reprises. Elle a également préparé un mémoire, au nom de First Call et de ses partenaires, qui a été présenté à l'occasion de l'examen de l'Entente-cadre fédérale, provinciale et territoriale sur l'union sociale (ECUS), et qui a été affiché sur le site Web consacré à l'examen de l'ECUS.

Outre les réalisations susmentionnées, M^{me} Nelson a établi des contacts et des relations avec des organismes et des groupes qui connaissent bien les problèmes propres à l'enfance; elle a prêté son concours aux collectivités de la Colombie-Britannique qui ont adopté le programme « clés du succès » de First Call et les a aidées à former des liens avec des partenaires régionaux, provinciaux et nationaux. Elle a transmis à ces organismes et à ces groupes les connaissances du gouvernement fédéral qu'elle avait acquises et, en échange, a réussi à mieux comprendre comment les politiques gouvernementales se répercutaient sur les enfants, les jeunes et les familles.

M^{me} Nelson réintègrera son ministère d'attache, DRHC, en se rendant mieux compte de la façon dont des organismes nationaux comme l'Alliance nationale pour les enfants et leurs partenaires exercent leurs fonctions et travaillent en collaboration avec le gouvernement fédéral, en comprenant l'importance de l'aspect humain des problèmes pour changer les attitudes et en reconnaissant qu'il est nécessaire d'améliorer la communication et la coordination entre tous les échelons du gouvernement afin de définir des priorités et de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles. Les nombreux contacts qu'elle a établis dans toute la province l'aideront à se tenir au courant et à sensibiliser les hauts fonctionnaires régionaux et nationaux de DRHC aux points de vue des collectivités sur les politiques gouvernementales qui s'appliquent aux enfants et aux familles. Elle espère que ces contacts lui rendront grand service non seulement en tant que fonctionnaire mais également lorsque, le moment venu, elle prendra sa retraite et qu'elle continuera à s'intéresser aux questions liées aux enfants et aux familles.

AMY SEABROOKE est gestionnaire du projet d'intendance des terres et des eaux d'Habitat faunique Canada (HFC), un organisme de conservation national à but non lucratif créé en 1984 par Environnement Canada, par des organismes provinciaux de protection de la faune et par des organismes de conservation oeuvrant au sein de la Coalition de l'habitat faunique. Au moyen de partenariats, son organisme cherche à trouver des solutions rationnelles à des problèmes écologiques complexes dont est victime l'habitat faunique. Le stage de M^{me} Seabrooke comprenait au moins quatre initiatives interreliées qui cadraient bien avec son travail, à savoir : l'atelier national sur l'intendance organisé par l'ISBC (elle était chargée de trouver des bénévoles pour contribuer à l'intendance); la mise sur pied du Programme d'intendance du Canada (PIC) (cadre d'action multijuridictionnel de collaboration à l'étude des grandes questions) mené par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada; le Portail de l'intendance du Canada et la conférence nationale de 2003 intitulée « L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada ». L'expression « intendance » se rapporte à la vaste gamme d'actions effectuées bénévolement par les Canadiens en vue d'atteindre les objectifs de conservation (de l'environnement).

Le stage effectué par M^{me} Seabrooke avait pour objectif global d'encourager la participation (continue) du secteur bénévole de l'intendance à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Programme d'intendance du Canada. Dans le cadre du projet pilote des SBEP, son stage était unique dans la mesure où elle a divisé son temps entre deux ministères fédéraux, Pêches et Océans Canada (Direction du programme de gestion de l'habitat du secteur des océans) et Environnement Canada (Division de l'intendance du Service canadien de la faune). Dans ces deux ministères, M^{me} Seabrooke a pu contribuer à la coordination des réunions et des téléconférences du groupe de travail sur le Programme d'intendance du Canada, animer un dialogue entre ce groupe et les participants à l'atelier de l'ISBC, coordonner

« J'ai approfondi mes connaissances sur le régime politique du Canada et sur la structure de la bureaucratie... »

les rapports des diverses autorités en vue de l'établissement d'un rapport de synthèse national sur le PIC qui devait être intégré au mémoire présenté à la réunion des ministres de septembre 2003; elle a aussi contribué, en tant que membre du comité organisateur, à l'élaboration et à la promotion de la conférence susmentionnée sur l'intendance et la conservation qui doit avoir lieu en juillet 2003 et a appuyé les efforts du groupe de travail sur le Portail de l'intendance du Canada, y compris l'élaboration d'un plan d'entreprise stratégique. M^{me} Seabrooke a également participé à des téléconférences avec des groupes de travail fédéraux, provinciaux et territoriaux dont les intérêts concordaient avec ceux du PIC et a préparé quelques notes d'information au sujet de l'ISBC et du PIC.

En participant au projet pilote des SBEP et à d'autres travaux, M^{me} Seabrooke a réussi à mieux comprendre le secteur bénévole à but non lucratif, le processus d'élaboration de la politique gouvernementale et le régime politique canadien ainsi que la structure de la fonction publique. Elle a également acquis une expérience des techniques de consultation et d'animation grâce à sa participation aux ateliers de l'ISBC et elle se rend mieux compte des défis que doivent relever les groupes qui luttent pour l'intendance et la conservation au Canada. Lorsqu'elle réintègrera Habitat faunique Canada, les connaissances qu'elle a acquises l'aideront à envisager son travail dans une perspective plus large et à mieux résoudre les problèmes complexes propres à l'habitat faunique.

CATHY WRIGHT est directrice générale du Human Development Council (HDC) de Saint John, un organisme de planification sociale qui a pour but de promouvoir et de coordonner le développement social dans la grande région de Saint John, en facilitant l'accès à l'information sur les programmes et services communautaires et en recherchant des possibilités de collaboration pour traiter de dossiers d'intérêt commun. Ses 17 années d'expérience comme directrice générale du HDC et ses nombreuses années de bénévolat, en tant que chef de file le plus souvent, l'ont amenée à comprendre les problèmes communautaires et à découvrir comment tous les secteurs

de la société peuvent collaborer pour les résoudre. HDC s'inquiétait des possibilités limitées qui lui étaient offertes de discuter de problèmes ou d'initiatives avec le gouvernement, voulait mieux comprendre le processus d'élaboration des politiques et trouver des moyens qui permettraient au gouvernement et au HDC de travailler ensemble plus efficacement. Ayant participé à l'élaboration du projet pilote des SBEP par l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, M^{me} Wright était consciente de la valeur que pouvait représenter un stage SBEP pour approfondir les questions de développement humain et autres questions connexes au Nouveau-Brunswick.

C'est ainsi que M^{me} Wright est devenue, pour la durée du stage SBEP, conseillère auprès de la Direction générale des services stratégiques de DRHC pour la région du Nouveau-Brunswick; son objectif était d'améliorer sa connaissance du gouvernement (DRHC), de mieux comprendre le processus d'élaboration des politiques et d'apporter un point de vue communautaire aux travaux du ministère à l'échelon régional et national. La Direction générale des services stratégiques est responsable, pour la région, du Plan d'action en matière de compétences et d'apprentissage dans le cadre de la Stratégie d'innovation du Canada : Le savoir, clé de notre avenir. Ce plan d'action, auquel collaborent le gouvernement fédéral et les provinces, comprend cinq domaines prioritaires : la formation et le perfectionnement professionnel en cours d'emploi; l'alphabétisation; l'immigration; l'acquisition continue du savoir et l'accès à large bande. M^{me} Wright s'est surtout intéressée à la formation et au perfectionnement professionnel. Elle faisait partie d'une équipe de recherche interne chargée d'analyser les obstacles et les lacunes. Elle a entrepris un inventaire des programmes de DRHC dans ce domaine et, en collaboration avec deux ministères provinciaux, a servi de catalyseur au lancement d'un programme de financement de la recherche visant à établir la place du secteur bénévole à titre d'employeur au Nouveau-

« Une collaboration plus poussée s'en dégagera, grâce au leadership croissant des groupes communautaires et du gouvernement. »

Brunswick. Ses travaux ont permis de dresser le profil de la phase suivante (nouvelles approches et interventions) du programme de formation et de perfectionnement professionnel.

Chargée par DRHC-N.-B. d'élaborer une stratégie générale d'alphabétisation au Nouveau-Brunswick, M^{me} Wright a réuni, dans un premier temps, les divers protagonistes du gouvernement provincial, de son ministère et d'un programme d'alphabétisation communautaire afin de mieux comprendre les programmes existants. Elle s'est également tenue informée des améliorations apportées aux services visant à retenir les immigrants au Nouveau-Brunswick. De façon plus générale, elle a préparé un bref rapport intitulé *Voluntary Sector Initiative: Accomplishments and Challenges* (Initiative sur le secteur bénévole : Réalisations et défis) et est devenue membre d'un groupe de travail national chargé de réfléchir au rôle actuel et futur que pourrait jouer DRHC, en collaboration avec les intéressés, en vue de résoudre une vaste gamme de problèmes sociaux auxquels le pays fait face. Elle a également établi des contacts avec le groupe chargé de la procédure régissant le soutien du revenu, qui a accueilli favorablement un point de vue régional sur les questions associées aux travailleurs à faible revenu.

Après avoir présenté un atelier sur les connaissances acquises au cours de son stage, à l'occasion d'une conférence provinciale sur la politique et la pauvreté intitulée « Together, Changing Policy from the Outside-In », organisée par l'Urban Core Support Network, M^{me} Wright espère tenir des ateliers semblables à l'avenir et donner l'occasion d'échanger des points de vue sur la manière dont les gouvernements et les organismes bénévoles peuvent mieux travailler ensemble. Grâce à son stage, elle a également appris comment la recherche contribue au processus d'élaboration des politiques et comment donner suite aux questions qui concernent différents niveaux de gouvernement et différents programmes au sein du gouvernement, connaissances qui non seulement continueront d'enrichir son travail au HDC, mais qu'elle pourra également transmettre à des partenaires et à des intervenants dans les années à venir.

Effets bénéfiques de l'expérience des SBEP

Il est impossible de bien cerner les effets bénéfiques que chaque participant a retirés de l'expérience des SBEP, en raison de la richesse de cette expérience et de ses retombées qui, dans certains cas, ont de loin dépassé les objectifs explicites du programme. Il est indéniable que les stagiaires et les boursiers ont réussi à mieux comprendre le processus d'élaboration des politiques gouvernementales, y compris la nécessité d'une collaboration entre les secteurs et d'un engagement des citoyens, le contexte et les contraintes pesant sur leur organisme d'accueil ainsi que les principales similitudes et différences qui caractérisent ces deux secteurs. Indépendamment de leur secteur d'origine, les participants au programme ont appris à mieux apprécier la contribution du secteur bénévole à l'élaboration de la politique publique. Leur placement leur a permis, tant dans les organismes d'attache que d'accueil, d'enrichir leur réseau de contacts. Fait tout aussi important pour réaliser les objectifs du projet pilote des SBEP, les stagiaires et boursiers ont approfondi leurs connaissances et leurs compétences relativement à la transmission de ce qu'ils ont appris sur l'élaboration des politiques, non seulement en organisant et en présentant des ateliers sur des questions clés, mais également en participant à des conférences et à des symposiums comme ARNOVA et « Vers l'avant » (et à des rencontres se rattachant à leur placement), qui leur ont permis d'établir de nombreux contacts et qui ont servi de catalyseur pour une plus grande collaboration et un plus grand échange d'information.

On ne peut mieux décrire les effets bénéfiques de ce projet qu'en citant les participants eux-mêmes :

« Grâce à ma bourse de recherche SBEP, j'ai pu découvrir une vaste gamme d'initiatives portant sur l'IPAC et l'on me transmet régulièrement des renseignements sur les questions de politiques, sur l'IPAC et sur d'autres sujets qui s'y rattachent. Mon rôle m'a également permis, au besoin, de faire des recherches sur certaines activités et certains sujets. »

ALAN BENTLEY

« Je suis fière d'avoir participé à cette initiative en tant que fonctionnaire et je suis prête à réintégrer mon organisme d'attache en sachant que je comprends mieux ces deux secteurs. » **HELEN FRIEL**

« L'inventaire des questions et des sujets d'actualité dans le domaine de la politique étrangère, celui des secteurs du MAECI où les projets sont financés et la connaissance des principaux protagonistes offrent de précieux renseignements à l'organisme d'accueil... Le dialogue sur la politique étrangère et la mobilisation communautaire m'ont donné une expérience concrète de l'engagement des membres du Centre dans le domaine de la politique étrangère... Ce stage a permis de faire de l'organisme d'attache un partenaire viable pour le gouvernement en ce qui concerne l'élaboration des politiques... »

DOROTHÉE GIZENGA

« J'ai acquis de nouvelles compétences et connaissances et établi des contacts qui, incontestablement, me permettront de mieux faire mon travail de directrice de l'élaboration des politiques à la Société John Howard de l'Ontario. J'espère également trouver des moyens de transmettre les connaissances que j'ai acquises sur le processus d'élaboration des politiques à mon organisme. En conclusion, je dirais que j'ai fait et appris beaucoup de choses. »

BARBARA HILL

« Cette bourse a été une occasion précieuse pour moi, fonctionnaire fédérale, de mieux comprendre la valeur du secteur bénévole, son apport et les pressions qui s'y exercent. Je suis très reconnaissante de l'occasion qui m'a été donnée. »

KAREN HILL

« J'ai apprécié chaque instant de ce stage et je me réjouis à la perspective de réintégrer la Société John Howard pour permettre à mon organisme de profiter de ce que j'ai appris. »

JOANNE MURRAY

« J'ai établi de nombreux contacts dans la province comme j'espérais le faire au moment de mon placement. J'entends rester en rapport avec ces organismes après avoir réintégré DRHC, pour continuer savoir ce que les organismes bénévoles pensent des politiques gouvernementales... J'espère que cette information servira à prendre des décisions éclairées sur les programmes destinés aux enfants et aux jeunes... Une fois à la retraite..., j'entends utiliser ces divers contacts pour me permettre de participer à la résolution de ces problèmes, soit comme bénévole soit à temps partiel. »

JANICE NELSON

« J'ai appris comment la politique gouvernementale est élaborée au Canada en général et j'en ai fait l'expérience concrètement, de la consultation à la mise en oeuvre en passant par l'élaboration. J'ai approfondi mes connaissances sur le régime politique du Canada et sur la structure de la bureaucratie... Fait peut-être plus important, j'ai appris à connaître les défis que doivent relever les bureaucrates, défis que je ne comprenais pas pleinement avant ce stage. » **AMY SEABROOKE**

« C'est un grand honneur que d'avoir pu profiter de cette occasion unique d'apprendre tant de choses sur les gouvernements, leurs priorités et l'élaboration des politiques. Il est vraiment stimulant de pouvoir intégrer ces connaissances à mes expériences et à ma compréhension de mon milieu. Une collaboration plus poussée s'en dégagera, grâce au leadership croissant des groupes communautaires et du gouvernement. » **CATHY WRIGHT**

Projet pilote des SBEP

Alors que les points saillants des expériences individuelles présentés ci-dessus concernent le stage lui-même, il convient de noter que, pour la majorité des participants ainsi que pour les organismes d'attache et d'accueil, l'expérience de l'ISBC a suscité un intérêt pour l'élaboration d'un cadre de collaboration entre le gouvernement et le secteur bénévole, et ce, avant même qu'ils soient au fait du projet pilote des SBEP. Plusieurs participants avaient eu l'occasion de contribuer à l'élaboration des

SBEP en raison de leurs contacts avec l'ISBC et cette expérience a aidé à attirer leur attention sur ce projet pilote.

Un certain nombre de rapports individuels adressent des compliments à l'institut d'été, notamment sur la qualité du personnel et des conférenciers experts, sur le programme d'études dans la mesure où il a permis de comprendre les mécanismes et processus d'élaboration des politiques dans les deux secteurs et de proposer des modèles de collaboration, sur l'occasion de découvrir concrètement les effets de décisions politiques prises antérieurement en visitant le quartier Eastside du centre-ville de Vancouver ainsi que sur l'établissement de liens avec les autres participants, liens qui se sont poursuivis chaque mois par téléconférence et au cours de deux conférences pendant la période de placement. Plusieurs participants ont fait remarquer qu'ils ont suivi un cours universitaire se rattachant à leur affectation, ajoutant ainsi, par d'autres moyens, aux connaissances qu'ils ont acquises.

Dans la plupart des cas, l'affectation « cadrerait parfaitement » avec les intérêts et les expériences antérieures des participants et avec la mission, les objectifs ou les programmes des organismes d'attache et d'accueil respectifs. Un certain nombre de stagiaires et de boursiers avaient déjà fait l'expérience du gouvernement, que ce soit à l'échelon municipal, provincial ou fédéral et, à l'inverse, ceux qui travaillaient pour le gouvernement fédéral semblaient bien connaître le secteur bénévole, parce qu'ils y avaient déjà travaillé, parce qu'ils y avaient été bénévoles ou parce qu'ils collaboraient fréquemment dans le cadre de leur travail actuel. Dans certains cas, les organismes d'attache et d'accueil travaillaient déjà ensemble, soit bilatéralement soit multilatéralement. Parfois, le stagiaire ou le boursier et le superviseur responsable du placement se connaissaient ou avaient déjà eu des rapports professionnels avant le stage. Dans un cas au moins, un des superviseurs a aussi suivi les activités de l'institut d'été, ce qui a ajouté une certaine valeur au placement.

Dans leurs rapports, les stagiaires et boursiers ont insisté sur les (bonnes) relations de travail avec leur supérieur immédiat; peu ont parlé du rôle joué par le mentor au sein de l'organisme d'accueil. Un participant

a fait remarquer qu'il serait peut-être bon de discuter de la relation de mentorat au cours des téléconférences mensuelles avec les stagiaires et les boursiers, et il serait, par conséquent, peut-être utile de développer et de renforcer l'élément mentorat du projet pilote. Lorsque les participants ont évoqué, dans leur rapport final, les travaux effectués par les adjoints de recherche étudiants, autre élément du projet pilote, ils en ont toujours parlé de façon positive, bien qu'il convienne de noter que ces références étaient faites en passant sans donner trop de détails.

Plusieurs participants ont parlé de la flexibilité des placements effectués. Les objectifs du projet pilote étaient suffisamment larges pour permettre une planification plus détaillée des activités de placement une fois l'affectation commencée. Dans certains cas, l'objet initial du placement n'a pu être réalisé en raison d'un manque de ressources financières ou de contraintes diverses, mais le placement a pu être reformulé pour répondre aux besoins de la personne ainsi qu'à ceux des organismes d'attache et d'accueil. La plupart des affectations, voire toutes, étaient suffisamment souples pour permettre aux participants d'en apprendre davantage sur l'organisme d'accueil, sur ses partenaires et intervenants, sur ses activités et méthodes, et sur ses problèmes (par exemple, en participant à des réunions, à des visites, à des conférences, à des forums et à des tables rondes, à des présentations, à des séances d'orientation pour employés et à des cours abrégés, etc.). Les personnes en détachement au gouvernement, même s'il s'agissait de bureaux régionaux, ont été exposées aux problèmes, aux perspectives et aux comités nationaux et ont aidé à approfondir les connaissances des participants au sujet du secteur bénévole.

Les bourses ont permis aux participants de se concentrer davantage sur un problème de politique particulier ou sur une série de problèmes (liés à un programme) que ce n'était le cas des stagiaires, qui étaient intégrés aux unités de travail de l'organisme d'accueil et à qui l'on confiait une vaste gamme d'activités. Il convient cependant de noter que les boursiers ont pu élargir leur expérience en se voyant donner plusieurs autres responsabilités qui exigeaient une interaction avec l'unité de travail ou à l'extérieur de l'unité pour travailler

sur des dossiers non liés à la recherche (par exemple, travail de comité).

L'apprentissage des participants s'est fait non seulement par l'assistance aux événements mentionnés ci-dessus mais également par la réalisation d'un programme rigoureux de lecture de documents, de rapports de recherche, d'articles publiés, etc., ainsi que par une exposition à des spécialistes du domaine du placement. Dans certains cas, les participants ont préparé des ateliers sur divers sujets (par exemple, l'ISBC, l'élaboration de politiques), ce qui leur a permis d'acquérir de nouvelles connaissances. Ils ont assisté à la conférence ARNOVA et au symposium national « Vers l'avant » qu'ils ont considéré utiles parce qu'ils ont pu non seulement établir des liens, mais également découvrir et évaluer des problèmes, des sources d'information et des modèles divers, leur donnant ainsi l'impulsion voulue pour appliquer ce qu'ils avaient appris à leur retour dans leur organisme d'attache. L'obligation qui leur était faite de préparer un rapport final sur leur placement les encourageait à apprendre tout ce qu'ils pouvaient sur l'organisme d'accueil, sur la conjoncture et sur les principaux problèmes de politique se rapportant à leurs affectations et ils ont pu réfléchir aux différences caractérisant le secteur bénévole et le gouvernement.

Le jumelage d'un organisme bénévole et d'un ministère a été bénéfique pour les deux parties. Ainsi, les fonctionnaires ont enrichi le travail d'élaboration de politiques des organismes bénévoles grâce à leurs compétences en analyse de politiques, leur connaissance des processus d'élaboration des politiques fédérales et leur grande exposition aux questions d'envergure nationale (pour ne citer que quelques exemples). Les participants issus du secteur bénévole ont partagé (entre autres) leurs connaissances sur leurs collectivités, leur expérience de partenariats de collaboration, leurs efforts de mobilisation communautaire, leurs réseaux de contacts et leur point de vue sur les questions sociales qui intéressaient leur service d'accueil. Le maintien de contacts avec leur organisme d'attache pendant toute la durée du placement a aidé les participants à conserver leurs connaissances, leurs compétences et leurs réseaux de contacts, ce qui facilitera incontestablement leur réintégration à la fin de leur affectation.

Les effets bénéfiques tirés de l'expérience du projet pilote ont parfois transcendé le placement lui-même, comme dans le cas d'une boursière pour qui la collaboration avec un chercheur dans son domaine au cours de son stage a profité non seulement au projet de recherche lui-même mais également à un projet pilote auquel participaient leurs organismes respectifs. Leur relation professionnelle a également donné naissance à une communication, qu'ils ont tous deux signée, sur la collaboration entre le gouvernement et le public. Plusieurs stagiaires ont noté qu'ils entendaient, à leur retour dans leur organisme d'attache, organiser des ateliers qu'ils avaient préparés et présentés au cours de leur stage. Dans d'autres cas, les participants ont fait part de leur intention de maintenir les liens qu'ils avaient établis au cours de leur stage avec le gouvernement ou avec le secteur bénévole. Le fait d'être exposé à des problèmes plus larges a amené au moins un participant à devenir membre de quelques comités ou commissions qui s'intéressent aux grandes questions touchant le secteur bénévole. Ce stage a amené une autre participante à envisager l'élargissement du modèle des SBEP au secteur privé et à l'appliquer dans son milieu de travail afin d'encourager l'épanouissement et le perfectionnement professionnels de ceux qui sont en début de carrière.

Les participants qui ont abordé la question dans leurs rapports recommandaient unanimement que ce projet soit poursuivi. Comme nous l'avons dit plus haut, une participante pensait que ce projet pouvait être amélioré, du moins dans son secteur, et qu'il pouvait devenir un modèle plurisectoriel. Le rapport final n'avait pas pour but de formuler des recommandations précises sur les futurs projets des SBEP, mais un participant a proposé de poursuivre le projet en lui donnant plus de visibilité, en invitant l'organisme d'accueil à participer à des séances structurées avec les organisateurs des SBEP et en élaborant, au cours du stage, des outils de renforcement des capacités comme l'analyse des processus ou des stratégies politiques propres à certains ministères pour évaluer les consultations publiques afin de faciliter les efforts de collaboration.

Amélioration de la collaboration intersectorielle

Les divers effets bénéfiques, en vue d'une collaboration intersectorielle, qui découlent de la participation au projet des SBEP ont été décrits ci-dessus. Dans leur rapport final, les stagiaires et boursiers ont été invités à réfléchir aux partenariats possibles entre le secteur bénévole et le secteur public pour l'élaboration de politiques, et à dire comment les organismes bénévoles pourraient participer davantage à cette élaboration et comment les gouvernements pourraient faire une part plus grande au secteur bénévole dans cette élaboration. Voici les divers points de vue qui ont été exprimés dans les rapports individuels :

Le *gouvernement* peut :

- comprendre le mode de fonctionnement du secteur bénévole;
- faire davantage appel au discernement et à l'expérience des organismes bénévoles, ainsi qu'au temps investi par eux à l'échelon national, régional et local;
- élaborer et appliquer des politiques et des stratégies ministérielles permettant de faire participer le secteur bénévole à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques et des programmes;
- préciser la nature du processus et expliquer le point de vue du gouvernement avant d'entreprendre des consultations; faire participer de façon constructive le secteur bénévole aux consultations;
- sensibiliser les citoyens et le secteur bénévole aux possibilités de participation et aux effets bénéfiques qui en découlent;
- consulter largement (inclusivement);
- coordonner les consultations sur des politiques qui engagent plus d'un ministère partenaire;

- expliquer les rouages du gouvernement et le processus d'élaboration des politiques;
- tenir des séances d'information après les consultations menées et en assurer l'évaluation et le suivi;
- fournir des ressources financières aux diverses parties pour qu'elles puissent préparer leur propre exposé de position sur des questions importantes et communiquer les résultats des conférences;
- demander aux ONG de mener des consultations dans leur domaine de spécialisation; recruter des experts d'ONG sectoriels comme conseillers dans les négociations sectorielles;
- organiser régulièrement des séances d'information et des mises à jour;
- échanger ses ressources documentaires avec le secteur bénévole;
- financer des programmes comme les SBEP qui permettent au secteur bénévole de mieux contribuer à l'élaboration des politiques gouvernementales;
- examiner les obstacles inhérents au processus de présentation des mémoires au Cabinet qui entravent le dialogue sur la politique gouvernementale;
- octroyer un financement de base pluriannuel pour permettre aux organismes bénévoles de contribuer efficacement au processus d'élaboration des politiques gouvernementales;
- inclure l'établissement et le maintien de liens dans les descriptions de fonctions des cadres (supérieurs), dans les cadres de responsabilisation et dans les évaluations de rendement.

Le secteur bénévole peut :

- se faire le défenseur de questions et de perspectives qui peuvent ne pas être comprises par les décideurs; communiquer le point de vue du secteur bénévole sur les défis et les choix;
- encourager la participation des citoyens, l'éducation civique et la formation de cadres;
- suivre et rendre publics les processus gouvernementaux et les résultats (positifs et négatifs) sur les engagements pris par les gouvernements fédéral et provinciaux;
- se tenir au courant des questions et priorités « névralgiques » au sein du gouvernement;
- participer aux consultations officielles; savoir ce qui est possible et ce qui ne peut être changé;
- assister aux présentations (publiques ou autres) et aux séances de réseautage offertes par le gouvernement;
- définir des prises de position importantes; présenter des mémoires fondés sur les consultations menées avec ses clients ou sur la participation d'experts;
- prendre l'initiative de réunions avec le gouvernement;
- parler d'une seule voix et fournir des histoires individuelles sur les effets des politiques adoptées;
- sensibiliser les politiciens fédéraux aux effets bénéfiques qu'aurait l'inclusion du secteur à l'élaboration des politiques;
- favoriser la diversité et l'inclusion dans la composition et les efforts de mobilisation du secteur;
- définir une mission précise et s'y tenir;
- mener des travaux de recherche (avec les groupes d'intérêt et les universités) sur la manière dont le secteur bénévole gère des partenariats et des liens multiples au sein du secteur et à l'extérieur.

Le secteur bénévole et le gouvernement peuvent :

- diffuser des renseignements sur les divers codes de conduite et principes directeurs émanant de l'ISBC et en assurer le respect;
 - créer des liens : planifier et organiser en collaboration des événements; chercher des occasions d'engager un dialogue et de donner son point de vue, tant officiellement qu'officieusement, en recourant, si possible, aux bons offices de « courtiers » qui assureraient la liaison entre le secteur bénévole et le gouvernement;
 - mener un projet pilote en vue de définir et d'évaluer les divers rôles qu'un « courtier » pourrait jouer pour favoriser l'établissement de liens;
 - rendre l'autre secteur responsable de ses politiques et de ses pratiques en ce qui concerne les codes de l'ISBC;
- élaborer des mesures et des indicateurs permettant d'évaluer la rigueur de la mise en œuvre;
 - échanger des sources d'information sur son secteur, collaborer en vue d'évaluer l'incidence des interventions et examiner divers modèles de collaboration intersectoriels (dont le patronat et les syndicats, d'autres niveaux de gouvernement, les gouvernements autochtones) en vue de cultiver une confiance et une compréhension mutuelles;
 - acquérir les connaissances et les compétences voulues pour devenir partenaires en élaboration de politiques gouvernementales.

D

CONCLUSIONS

L'élaboration de la politique gouvernementale semble souvent être hors d'atteinte et trop complexe pour qu'on s'y intéresse et pourtant, les citoyens et les organismes bénévoles veulent des changements importants dans la société. Le projet pilote des SBEP a été une approche novatrice pour atteindre les objectifs retenus, qui étaient de favoriser l'acquisition de connaissances, d'expérience et de compétences en matière de politiques dans le secteur bénévole et au gouvernement fédéral et d'aider le secteur bénévole à collaborer plus efficacement à l'élaboration des politiques gouvernementales. Les effets bénéfiques tirés de la participation au projet des SBEP ont incontestablement enrichi non seulement la vie professionnelle de ses participants, mais également l'aptitude de leur organisme d'attache à collaborer avec les autres secteurs. Ces retombées devraient se multiplier à mesure que la participation aux initiatives intersectorielles augmente, que les réseaux s'élargissent et que le transfert de connaissances s'accroît, dès que les participants auront réintégré leur organisme d'attache. De façon plus générale, il est à espérer que ce modeste projet pilote aura apporté sa pierre à la compréhension, au respect et à l'appréciation mutuels des moyens que ces deux secteurs peuvent utiliser pour travailler ensemble à influencer sur la politique gouvernementale dans les années à venir.

Les projets des Stages et bourses en élaboration de politiques (SBEP) est une initiative financée par le gouvernement du Canada par l'entremise de la Table conjointe sur les moyens d'action de l'Initiative du sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC).

La Table conjointe sur les moyens d'action, l'une des sept tables conjointes créées pour réaliser les travaux de l'ISBC, a entrepris des projets dans quatre secteurs clés touchant au renforcement des compétences des organismes bénévoles.

- Recherche et partage d'information
- Perfectionnement des compétences et gestion des ressources humaines
- Capacité d'élaboration de politiques
- Capacité financière

Ces projets ont entraîné la création de nombreuses ressources offertes aux organismes bénévoles et sans but lucratif, aux gouvernements, aux établissements d'enseignement, aux bénévoles et aux chercheurs du secteur bénévole. Beaucoup de ces produits seront lancés en 2003.

Pour de plus amples renseignements sur ces projets, les tables conjointes et l'ISBC, veuillez consulter le site Web de l'ISBC à l'adresse suivante : www.vsi-isbc.ca.

Ce projet est financé par la Table conjointe sur les moyens d'action, par l'intermédiaire du Programme de partenariats pour le développement social de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Les opinions exprimées dans cette publication ne concordent pas nécessairement avec les opinions du gouvernement du Canada.



Policy Internships and Fellowships Program
Projet des Stages et bourses en élaboration de politiques